



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL SECRÉTARIAT

SESSION 2010

ÉPREUVE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE E1 (Unités : U11, U12, U13)

SOUS – ÉPREUVE E1A (Unité U11)

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DE SYNTHÈSE

Durée : 3 heures

Coefficient : 5

Matériel autorisé : CALCULATRICE

Circulaire 99.186 du 16 novembre 1999 : "le matériel autorisé comprend toutes les calculatrices de poche, y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.

Chaque candidat ne peut utiliser qu'une seule machine sur table. En cas de défaillance, elle pourra cependant être remplacée.

Les échanges de machines entre candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices sont interdits".

Document autorisé : PLAN COMPTABLE

Note de service du 23 février 1982 : "le document autorisé ne doit comprendre que la liste des comptes, à l'exclusion de toute autre information, sous forme de tableaux, schémas ou commentaires".

"Le prêt du document est interdit pendant la durée de l'épreuve".

IMPORTANT :

Ce sujet comporte 20 pages numérotées de 1 à 20

Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DE SYNTHÈSE

SOMMAIRE

SOCIÉTÉ VIALYSSE, PRESTATAIRE DE SERVICES

CE SUJET COMPREND 3 DOSSIERS INDÉPENDANTS

| Dossiers | Pages | Barème |
|---|-------|-------------------|
| Présentation de l'entreprise | 3 | |
| DOSSIER 1 : Préparation d'un support de communication <ul style="list-style-type: none">▪ Compléter le sommaire présenté en diapositive 2▪ Présenter le contenu de diapositives | 4 | 25 points |
| DOSSIER 2 : Lancement d'une nouvelle prestation <ul style="list-style-type: none">▪ Compléter le tableau d'extraction des données▪ Rédiger le projet de courrier-type▪ Rédiger un courriel | 5 | 40 points |
| DOSSIER 3 : Comptabilisation d'opérations courantes et calcul de coûts <ul style="list-style-type: none">▪ Enregistrer des pièces comptables▪ Gérer l'acquisition d'une immobilisation▪ Comparer des coûts unitaires | 6 | 35 points |
| TOTAL | | 100 points |

Documents fournis

annexes de 1 à 12

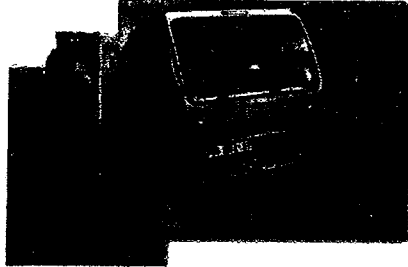
Documents à rendre avec la copie

annexes de A à F

AVERTISSEMENTS

1. Les documents à compléter et à rendre ne sont fournis qu'en un seul exemplaire. Aucun exemplaire supplémentaire ne sera remis au candidat pendant le déroulement de l'épreuve.
2. Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement sur votre copie.

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE



Multiservices de propreté extérieure

VIALYSSE propose à sa clientèle des prestations de propreté urbaine. Elle est spécialisée dans le balayage et lavage de voiries, de caniveaux, de rues piétonnes et de parkings, le nettoyage des places après manifestations (brocantes, marchés,...). **VIALYSSE** réalise également d'autres activités comme le déneigement et le salage de voiries, la réparation et la location d'aspirateurs industriels.

VIALYSSE compte 5 agences d'exploitation dont deux implantées en Europe : au Luxembourg et en Pologne et trois en France (Verdun, Nancy et Florange)

Coordonnées du siège social

36 avenue de Thionville - 57140 WOIIPPY

☎ 03 87 34 24 00 ☎ 03 87 60 42 97 site www.vialysse.com

Date de création

2001

Effectif entreprise

23 salariés dont 2 au service administratif, 3 au service commercial, 18 à l'exploitation

Forme juridique

S.A.R.L. au capital de 60 000 €

Activité principale

Balayage et lavage des voiries, entretien des parkings NAF 747Z

SIREN / SIRET

438548034 00026

N ° TVA intracommunautaire

FR 37436548034

Chiffre d'affaires hors taxes

2 250 000 € en 2009

Vous êtes embauché(e) en qualité de collaborateur(trice) par Claude LELIÈVRE, gérant de la société VIALYSSE. Vous assistez Laura CRISTOFINI, responsable administrative.

Depuis trois ans, la société VIALYSSE s'est engagée dans une démarche qualité à l'interne comme à l'externe. Un audit de certification portant sur la qualité et la sécurité environnementales (ISO 14001) et la qualité de l'organisation interne (ISO 9001) est en cours. VIALYSSE intégrera ces normes dans son management.

Ses principaux clients sont des collectivités territoriales, des administrations, des grandes entreprises industrielles et commerciales (usines, hypermarchés, entreprises de travaux publics, sociétés d'exploitation de parkings et d'autoroutes). Ils apprécient tous l'engagement de VIALYSSE dans son action pour la préservation de l'environnement.

Mme CRISTOFINI vous confie un ensemble d'activités administratives à réaliser. Elle vous rappelle que seul, M. LELIÈVRE, est signataire des documents.

Nous sommes le 23 juin 2010.

DOSSIER 1 : PRÉPARATION D'UN SUPPORT DE COMMUNICATION

M. LELIÈVRE souhaite réunir l'ensemble du personnel du siège social et de ses agences afin de dresser le bilan semestriel de la certification en cours. Dans son engagement pour préserver l'environnement, VIALYSSE vient d'acheter une balayuse électrique utilisant un nouveau produit détergent.

Un diaporama sert de support pour animer cette réunion. Mme CRISTOFINI a débuté le plan de l'intervention orale et vous charge de la troisième partie consacrée à l'action environnementale.

Vous devez donner un titre à cette partie et concevoir les trois dernières diapositives. Chacune d'elles présente un des points forts de cette nouvelle balayuse : compacité (faible encombrement), puissance et protection environnementale.

Pour concevoir les diapositives, il faut se référer à la charte graphique qui précise les principes de conception.

Vous disposez des documents suivants :

ANNEXE 1 Extraits de la charte graphique ;

ANNEXE 2 Documentation sur la balayuse électrique ECO 36.

TRAVAIL À FAIRE

Sur l'ANNEXE A

Compléter le sommaire présenté en diapositive numéro 2.

Présenter le contenu des diapositives numéros 10, 11 et 12.

DOSSIER 2 : LANCEMENT D'UNE NOUVELLE PRESTATION

Le gérant, M. LELIÈVRE, envisage d'apporter un conseil qualité dans le cadre des contrats signés avec les collectivités. Il souhaite procéder à un diagnostic propreté. Seraient concernées, les collectivités gérées par les agences de Florange, Verdun et Nancy. Chaque agent commercial concerné se déplacera chez le client pour présenter les grands axes de cette démarche, c'est-à-dire :

- rappeler l'obligation faite aux communes d'entretenir la voie publique,
- établir avec le client le plan d'intervention par quartier (zone piétonne, zone résidentielle, zone commerçante,...),
- évaluer des besoins en moyens humains et matériels,
- estimer la fréquence des passages,
- éventuellement actualiser le cahier des charges.

À l'issue de cette étude, un rapport détaillé reprendra chacun de ces points assorti de conseils.

Cette prestation a été offerte à la commune de Woippy. Aujourd'hui, VIALYSSE transforme l'offre en prestation payante et souhaite la proposer en priorité à l'ensemble des collectivités déjà clientes pour le service de nettoyage de la voirie et des caniveaux. Un courrier, dans cette intention, est à leur adresser compte tenu de ces deux critères de sélection.

Dans un premier temps vous présentez dans une lettre les objectifs du diagnostic propreté. Le nom du commercial devra y figurer, c'est lui-même qui prendra le premier contact afin d'obtenir les heures de disponibilité du responsable chargé du dossier en vue de fixer avec lui un rendez-vous.

Le siège social se charge de la préparation et de l'envoi du courrier.

Dans un second temps, vous informez les agences par courrier électronique via le réseau intranet. Le courrier type sauvegardé sous le nom de proposition_diagnostic.tif y est joint.

Vous disposez des documents suivants :

ANNEXE A Schéma de la base de données VIALYSSE_FRANCE ;
ANNEXE B Extraits des tables de la base de données.

TRAVAIL À FAIRE

Sur l'ANNEXE B

Compléter le tableau d'extraction des données.

Sur votre copie

Rédiger le projet de courrier-type.

Sur l'ANNEXE C

Rédiger le courriel.

DOSSIER 3 : COMPTABILISATION D'OPÉRATIONS COURANTES

Les activités commerciales et comptables sont réalisées au siège social de l'entreprise. Les documents sont enregistrés à la date de leur création.

1^{er} TRAVAIL : ENREGISTRER DES PIÈCES COMPTABLES

Mme CRISTOFINI vous charge de comptabiliser quelques documents de juin 2010.

Vous disposez des documents suivants :

| | |
|----------------------------|--------------------------------------|
| ANNEXE 5 | Information comptable et fiscale, |
| ANNEXE 6 | Extrait de l'organisation comptable, |
| ANNEXES 7, 9,10, 11 | Pièces comptables, |
| ANNEXE 8 | Note d'information |

TRAVAIL À FAIRE

Sur l'ANNEXE D

Enregistrer sur le bordereau de saisie les documents comptables.

2^{ème} TRAVAIL : GÉRER L'ACQUISITION DE LA BALAYEUSE

Mme CRISTOFINI vous confie le soin de compléter les champs des fenêtres des assistants de création de l'immobilisation.

Vous disposez des documents suivants :

| | |
|-----------------|--|
| ANNEXE 7 | Facture d'acquisition de la balayeuse, |
| ANNEXE 8 | Note d'information comptable, |

TRAVAIL À FAIRE

Sur l'ANNEXE E

Renseigner les données pour enregistrer l'acquisition de la balayeuse dans l'actif.

3^{ème} TRAVAIL : COMPARER DES COÛTS UNITAIRES

M. LELIÈVRE vous demande de comparer le coût de fonctionnement de la balayeuse électrique avec celui d'un modèle à moteur thermique. L'utilisation est prévue pour un kilométrage total de 37 000 km sur 5 ans.

Vous disposez des documents suivants :

| | |
|------------------|--------------------------|
| ANNEXE 12 | Documentation économique |
|------------------|--------------------------|

TRAVAIL À FAIRE

Sur L'ANNEXE F

Calculer les coûts unitaires kilométriques.

Extraits de la charte graphique utilisée par VIALYSSE

Principes de conception

Le but des directives indiquées ci-dessous est d'établir un format cohérent qui renforcera l'image de la société auprès des participants. Ceci est particulièrement important pour une présentation faite à dix personnes ou plus, dans une grande salle.

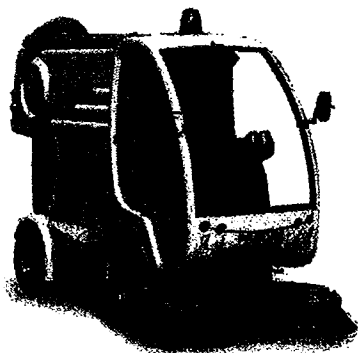
| Éléments de la diapositive | Contraintes de présentation |
|--------------------------------------|---|
| <i>Images</i> | Une photo à gauche et adaptée au texte. |
| <i>Logo</i> | Le logo VIALYSSE figure en haut, à gauche sur toutes les diapositives. |
| <i>Titre de la diapositive</i> | Il doit être court et tenir sur une ligne. Pour le matériel : <ul style="list-style-type: none"> • sur la première ligne : le nom du matériel • sur la deuxième ligne : l'avantage |
| <i>Texte</i> | Le texte doit comporter huit mots maximum par ligne et dix lignes maximum par diapositive. Il faut préférer l'utilisation de mots clés plutôt que des phrases entières. |
| <i>Numérotation des diapositives</i> | La numérotation automatique est adoptée. |

Architecture de la page de contenu

L'information doit être hiérarchisée.

| Titre de la diapositive | | |
|-------------------------|------------------------------------|---|
| Photo ou illustration | ◆ Niveau 1 : sous-titres | Puce en forme de diamant |
| | - Niveau 2 : énumération | Puce en forme de tiret en retrait par rapport au niveau 1 |
| | ● Niveau 3 : informations diverses | Puce en forme de rond en retrait par rapport au niveau 2 |

Les avantages de la balayeuse électrique



Compacité

L'ECO 36 remporte un franc succès auprès des collectivités. En raison de sa petite taille, elle permet de parcourir aujourd'hui les voies piétonnes, centres historiques, jardins publics et parkings de plusieurs villes... Elle est très adaptée dans les centres villes sans voiture et sans risque pour les piétons.

Protection environnementale

La principale raison à ce succès est que l'ECO 36 apporte des prestations de propreté en plein jour sans aucune gêne sonore. Cette balayeuse a d'ailleurs reçu le Prix de l'Innovation 2008 au Salon des Maires et des Collectivités Locales pour son caractère innovant et écologique.

En fonctionnement, la balayeuse apporte une grande discrétion sonore avec 30 % de décibels de moins qu'une balayeuse de voirie thermique.

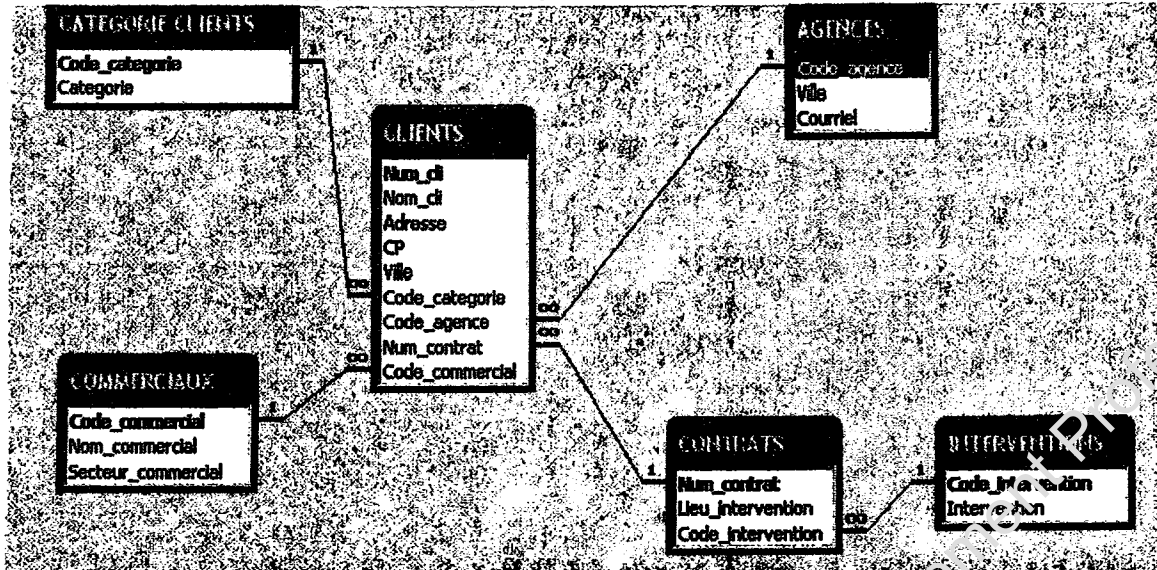
Respectueuse de l'environnement, elle n'émet pas de gaz d'échappement (aucun rejet de CO²). Autre avantage, l'ECO 36 ne consomme que 0,90 € d'énergie par heure.

Elle utilise un produit hautement écologique sans solvant, sans danger pour l'environnement.

Puissance

Ce produit détergent élimine tous types de salissures : taches grasses, traces de pollution et d'hydrocarbures, chewing-gum... Il s'utilise pour le lavage d'un grand nombre de supports : revêtements synthétiques et en bois, pavages et dallages, carrelages, goudrons...

Schéma relationnel de la base de données



ANNEXE 4

Table Agences

| Code_agence | Ville | Courriel |
|-------------|----------|-----------------------|
| FLO | Florange | florange@vialysse.com |
| NAN | Nancy | nancy@vialysse.com |
| VER | Verdun | verdun@vialysse.com |

Table Catégorie clients

| Code_categorie | Categorie |
|----------------|-----------------------------------|
| AFP | Aéroport |
| AUT | Autoroutes |
| COL | Collectivités |
| SEP | Société d'exploitation de parking |
| TPU | Travaux publics |
| UFB | Usine de fabrication |

Table Contrats

| Code_intervention | Intervention |
|-------------------|----------------------------|
| 1 | Parking de stationnement |
| 2 | Voirie, caniveaux |
| 3 | Marchés |
| 4 | Cours d'école |
| 5 | Mobilier urbain |
| 6 | Chantier |
| 7 | Parking zones commerciales |

Table Commerciaux

| Code_commercial | Nom_commercial | Secteur_commercial |
|-----------------|------------------------|--------------------|
| CRE | Melle Séverine CRESSON | Champagne |
| LAS | Mme Samia LASRI | Lorraine |
| SCH | M. Enzo SCHAEFFER | Alsace |

Extrait de la table Clients

| Num_cli | Nom_cli | Adresse | CP | Ville | Code_categorie | Code_agence | Num_contrat | Code_commercial |
|---------|---------|-------------------------------|-------|------------|----------------|-------------|-------------|-----------------|
| 178 | Mairie | 107 GrandRue | 57370 | YUTZ | COL | FLO | 970 | LAS |
| 289 | Mairie | 1 Avenue du Général de Gaulle | 57400 | SARREBOURG | COL | FLO | 140 | LAS |
| 457 | Mairie | 48 GrandRue | 57525 | TALANGE | COL | FLO | 548 | LAS |
| 547 | Mairie | 13 rue de Rigny | 54200 | TOUL | COL | FLO | 257 | LAS |
| 154 | Mairie | 9 rue Georges Clémenceau | 54310 | HOMÉCOURT | COL | FLO | 645 | LAS |
| 521 | Mairie | 9 Place de l'hôtel de ville | 51100 | REIMS | COL | NAN | 549 | CRE |
| 267 | Mairie | Place du Général Leclerc | 52300 | JOINVILLE | COL | NAN | 318 | CRE |
| 487 | Mairie | 6 rue de la Rouchefoucault | 08200 | SEDAN | COL | NAN | 287 | CRE |
| 648 | Mairie | 2 rue Pierre et Marie Curie | 68200 | MULHOUSE | COL | VER | 287 | SCH |
| 573 | Mairie | Place du Marché | 67210 | OBERNAI | COL | VER | 198 | SCH |
| 924 | Mairie | 78 GrandRue | 67700 | SAVERNE | COL | VER | 512 | SCH |

INFORMATION COMPTABLE ET FISCALE

311-2 Lorsque des éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments.

Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

322-1 3. Le montant amortissable d'un actif est sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle.

L'amortissement d'un actif est la répartition systématique de son montant amortissable en fonction de son utilisation.

Source : PLAN COMPTABLE GÉNÉRAL

I. LIVRAISONS INTRACOMMUNAUTAIRES EXONÉRÉES

2182 L'exonération est accordée si les conditions suivantes sont réunies.

- a. *La livraison est effectuée à titre onéreux.*
- b. *Le vendeur est un assujetti agissant en tant que tel.*
- c. *Le bien est expédié ou transporté hors de France par le vendeur, par l'acquéreur ou pour leur compte, à destination d'un autre État membre.*
- d. *L'acquéreur est un assujetti*

En pratique, le vendeur peut considérer que cette condition est satisfaite, dès lors que l'acquéreur lui fournit son numéro d'identification à la TVA dans un autre État membre.

D'après le précis de fiscalité : <http://doc.impots.gouv.fr/aida>

Organisation Comptable de l'entreprise

- **Exercice comptable** : il débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre
- **Liste des journaux utilisés**

| Code journal | Journal d'enregistrement |
|--------------|--------------------------|
| HA | Achats |
| VT | Ventes |
| BQ | Banque |
| CA | Caisse |
| OD | Opérations Diverses |

- **TVA** : régime du réel normal, TVA sur les encaissements au taux de 19,6 %.
- **Codification des documents comptables** : Pour la saisie sur bordereau, un code pièce est attribué à chaque document. Il est composé de la codification des documents comptables suivi du numéro du document : *par exemple, le chèque n° 45214 aura le code pièce CHQ45214.*

| Codification | Documents comptables |
|--------------|----------------------|
| FAA | Facture achat |
| FAV | Facture vente |
| PCA | Pièce de caisse |
| CHQ | Chèque |
| VIR | Virement |

Extrait du plan des comptes

| | | | |
|--------|----------------------------------|--------|---|
| 101300 | Capital social | 606100 | Achats non stockés - Energie |
| 164100 | Emprunt BPL | 606310 | Achats de prod. d'entretien, détergents |
| 207000 | Fonds commercial | 606320 | Achats de petites brosses |
| 215510 | Balayeuses-aspiratrices | 606400 | Fournitures administratives |
| 215520 | Balayeuses - Structures | 606810 | Vêtements de travail |
| 215530 | Balayeuses - Brosses | 611000 | Sous-traitance |
| 218200 | Matériel de transport | 613200 | Loyers Florange |
| 218400 | Mobilier | 615200 | Entretien réparations |
| 401100 | EQUIP'STOCK | 616100 | Assurances Multirisques |
| 401200 | FACOM | 618600 | Frais de formation |
| 401999 | Fournisseurs divers | 621100 | Personnel intérimaire |
| 404000 | Fournisseurs d'immobilisation | 622500 | Rémunérations d'affacturage |
| 411170 | Ville de BRIEY | 622610 | Honoraires – Expert Compta |
| 411700 | SANATOR Bis S.C. | 623000 | Publicité - Publication |
| 411750 | TRALUX | 625100 | Voyages Déplacements |
| 411451 | Ville de WOIPPY | 626000 | Frais postaux et télécommunication |
| 411999 | Clients divers | 627000 | Services bancaires |
| 445200 | TVA due intracommunautaire | 665000 | Escomptes accordés |
| 445620 | TVA sur immobilisations | 706100 | Balayage Lavage Salage, TVA 19,6 % |
| 445660 | TVA sur autres biens et services | 706120 | Balayage Lavage Salage ZONE UE |
| 445670 | TVA crédit à reporter | 706130 | Balayage Lavage Salage HORS UE |
| 445710 | TVA collectée à 19,6 % | 706170 | Location toilettes mobiles, TVA 19,6 % |
| 445800 | TVA à régulariser | 706200 | Traitement des déchets, TVA 19,6 % |
| 512000 | Banque | 708800 | Réparations diverses, TVA 19,6 % |
| | | 708820 | Réparations diverses ZONE UE |
| | | 708830 | Réparations diverses HORS UE |

PRODIM
MATERIELS, ACCESSOIRES ET TECHNIQUES DE PROXIMITE

Agence commerciale de l'Est
 12 avenue de la Concorde
 67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE
 Tél : 03 88 49 31 39
 Fax : 03 88 49 31 43
 http://www.prodim.fr

VIALYSSE
 49 RUE DE L'ETOILE
 57190 FLORANGE

| Numéro | Date | Code client | Cliant |
|--------|--------------|-------------|----------|
| 1137 | 20 juin 2010 | 34818 | VIALYSSE |

| Réf. | Désignation | Qté | Prix HT | Montant HT |
|---------|--|-----|-----------|------------|
| BAL360E | BALAYEUSE ELECTRIQUE DE VOIRIE - ECO 36 | 1 | 53 000,00 | 53 000,00 |

Dimensions : 2970 l x 1060 L x 1480 H
 Batteries : Plomb
 Conteneur standard : 360L
 Filtration des poussières : 99%
 Pentes : supérieures à 25%

| Détail de la TVA | | |
|------------------|-----------|-----------|
| Code | Base | Montant |
| FR 19,6% | 53 000,00 | 10 388,00 |

| | |
|-------------|-----------|
| TOTAL HT | 53 000,00 |
| TVA | 10 388,00 |
| NET À PAYER | 63 388,00 |

Balayeuse composée de 2 brosses pour un montant total de 3000€ HT. La différence correspond à la structure de la balayeuse.

Règlement : 63 388,00 Échéance : 20 juin 2010
 Références à rappeler lors de votre règlement : pro 1137
 IBAN FR76 30003 03180 00092137823 35 - Règlement par virement

Siège social : PRODIM - ZA Couperigne - Les Bouleaux - BP 30216 - 13746 VITROLLES CEDEX
 SIRET : 333 747 988 001 40

Note d'information comptable

Balayeuse Prodim ECO 36

Ce matériel industriel acheté neuf au prix de 53 000 € HT (facture n° 1137) sera mis en service le 1^{er} juillet 2010.

Les deux brosses d'une valeur HT estimée à 3 000 € sont amorties en linéaire sur 4 ans car elles sont alors inutilisables.

La différence correspond à la structure de la balayeuse. Celle-ci est amortie selon la méthode des unités d'œuvre sur une durée de 5 ans.

L'unité d'œuvre qui correspond à l'usure réelle de la structure est le kilomètre de trottoirs nettoyés.

Nous estimons que la balayeuse nettoie 600 kilomètres de trottoirs par mois avec un surcroît d'activité de 200 kilomètres, en octobre pour les fêtes des vendanges.

Le 30 juin 2015, au terme des 5 années d'utilisation, la balayeuse (structure) sera reprise contractuellement par notre fournisseur pour un montant de 8 000 €.

L. CRISTOFINI



Multiservices propreté extérieure
Balayage et lavage de voiries, entretien des parkings
Réalisation d'étude de situation et de devis gratuits

ANNEXE 9

| | |
|------------------------|------------|
| FACTURE CLIENT n° 3461 | |
| Client | 451 |
| Date | 20/08/2010 |

CLIENT: MAZATOR BIS S.C.
Rakonia Wiosenna 4
95-070 ALBANSKANDROW LODZKI
POLOGNE

| Référence de l'affaire | | Montant |
|--|--|----------|
| Référence | Désignation | Montant |
| MISSION : DIV 1194 - Facturation réparations | | |
| 186760 | REGION : 472023809 n° TVA intra-communautaire Vialysse : FR37438548034 n° TVA intra-communautaire Senator : NIP : PL9471608009 Chambier : PIOTRKOWSKA - POLOGNE Réparation Soupape DYNAMJET 350 TH n° serie 72000854 Prestations désignées à l'article 269 B du Code général des impôts | 1 395,15 |
| | | 1 395,15 |

TVA ACQUITTÉE SUR LES ENCAISSEMENTS

| Date échéance | Règlement | Montant | Base TVA HT | Taux | Montant TVA | TOTAL HT | TOTAL TVA | NET À PAYER |
|---------------|-----------|----------|-------------|------|-------------|----------|-----------|-------------|
| 20/08/10 | Chèque | 1 395,15 | 1 395,15 | | | 1 395,15 | | 1 395,15 |

VIALYSSE SARL - 38 Avenue de Thionville - 57140 WOIPPY
Tél : 03 87 34 24 00 / Fax : 03 87 60 49 97
SIRET 438548034 - Code APE 747Z N°TVA INTRACOM: FR37438548034



Multiservices propreté extérieure
Balayage et lavage de voiries, entretien des parkings
Réalisation d'étude de situation et de devis gratuits

ANNEXE 10

| | |
|------------------------|------------|
| FACTURE CLIENT n° 3469 | |
| Client | 544 |
| Date | 20/08/2010 |

VILLE DE WOIPPY
Place de l'hôtel de ville
BP 820
57148 WOIPPY CEDEX
France

| Référence de l'affaire | | Montant |
|---|--|---------|
| Référence | Désignation | Montant |
| MISSION : LOC 1723 - Location WC pour fête du village | | |
| 186363 | Selon votre commande n° 95004 du 16/05/10 Location toilettes pour la fête du village Location toilettes du 1 ^{er} juin au 4 juin. | 155,00 |
| | | 155,00 |

TVA ACQUITTÉE SUR LES ENCAISSEMENTS

| Date échéance | Règlement | Montant | Base TVA HT | Taux | Montant TVA | TOTAL HT | TOTAL TVA | NET À PAYER |
|---------------|-----------|---------|-------------|--------|-------------|----------|-----------|-------------|
| 01/07/10 | Virement | 155,00 | 155,00 | 19,60% | 30,38 | 155,00 | 30,38 | 185,38 |

VIALYSSE SARL - 38 Avenue de Thionville - 57140 WOIPPY
Tél : 03 87 34 24 00 / Fax : 03 87 60 49 97
SIRET 438548034 - Code APE 747Z N°TVA INTRACOM: FR37438548034

Equip'Stock

ZAC DAUGNY
57000 METZ
FR 25 118 918 125

Date : 20 juin 2010

DOIT**SARL VIALYSSE**

36 Avenue de Thionville
57140 WOIPPY

FACTURE N° BT1557

| REF. | DÉSIGNATION | QTÉ | P.U. | REMISE % | P.U. NET | MONTANT |
|--------|---|-----|-------|----------|----------|---------|
| 33846 | LUTTER Clean - Détergent universel concentré écologique Bidon de 5L | 10 | 18,00 | 5,00% | 17,10 | 171,00 |
| 920081 | PAIMAX - Brosse à manche long, 430 x 70 mm | 5 | 5,15 | 10,00% | 4,64 | 23,20 |

Paiement au : 20/07/2010 ou au 28/06/2010 sous escompte de 1%. Seule la taxe correspondant au prix effectivement payé ouvre droit à réduction.

| | |
|--------------------|---------------|
| TOTAL | 194,20 |
| TVA 19,6% | 38,06 |
| NET À PAYER | 232,26 |

Un investissement rentable

Financièrement, le calcul pour l'utilisateur est simple. Le coût de fonctionnement par heure est de 0.90 euro avec l'Eco 36 contre 7 euros pour une machine thermique.

En moyenne, la balayeuse est utilisée 20 jours par mois à raison de 5 heures par jour.

Les frais de maintenance sont réduits avec l'électrique Eco 36. Sa batterie se recharge la nuit. Une balayeuse thermique se négocie à 45 000 euros HT et l'ECO 36 à 53 000 euros HT.

De plus, il est possible d'obtenir une subvention « Aide à l'éco-responsabilité » auprès de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Source : d'après Baptiste Roux Dît Riche | Cleantech Republic | 09.12.08

EXTRAITS DU DIAPORAMA

| |
|--|
| BILAN SEMESTRIEL DE LA CERTIFICATION EN COURS |
| Diapo 1 |

| |
|---|
| SOMMAIRE |
| 1. Les normes de qualité |
| 2. Le plan de formation Qualité Sécurité 2011 |
| 3. |
| Diapo 2 |

| | |
|--|----------|
| | Diapo 10 |
|--|----------|

| | |
|--|----------|
| | Diapo 11 |
|--|----------|

| | |
|--|----------|
| | Diapo 12 |
|--|----------|

Tableau d'extraction des données

| Opérations | Table(s) Source(s) | Critère(s) de Sélection | Champ de Jointure | Champs Projetés | Requête résultat |
|------------|-----------------------|----------------------------|----------------------|--------------------|--|
| Sélection | | | | | R1 |
| | | | | | R2 |
| Jointure | | | | | R3 |
| | | | | | R4 |
| Projection | R4 | | | | Collectivités ayant signé un contrat pour l'entretien des voiries et caniveaux |

Brosses de la balayeuse

Assistant de création des immobilisations

Caractéristiques de l'immobilisation

Quelle en est la valeur d'acquisition ?

Quelle en est la valeur résiduelle ?

Date d'acquisition

Date de mise en service

Méthode d'amortissement **Linéaire**

Détail de l'amortissement linéaire

Durée de vie de l'immobilisation

Taux linéaire

Annuler < Précédent Suivant >

Structure de la balayeuse

Assistant de création des immobilisations

Caractéristiques de l'immobilisation

Quelle en est la valeur d'acquisition ?

Quelle en est la valeur résiduelle ?

Date d'acquisition

Date de mise en service

Méthode d'amortissement **Selon les unités d'œuvre**

Détail de l'amortissement selon les unités d'œuvre

Nature des unités d'œuvre utilisées **Kms de trottoirs nettoyés**

Durée d'utilisation **5 ans**

Années

Quantités d'unités d'œuvre utilisées

Annuler < Précédent Suivant >

Comparaison des coûts unitaires de fonctionnement de balayuses

| Éléments de calcul | Balayeuse électrique | Balayeuse thermique |
|--|----------------------|---------------------|
| Coût d'achat hors taxes | | |
| 1. Durée d'utilisation | | |
| - Nombre d'heures par jour | | |
| - Nombre de heures par mois | | |
| - Nombre total d'heures sur la durée d'utilisation | | |
| 2. Coût horaire de fonctionnement | | |
| Coût de fonctionnement | | |
| Coût total (achat + fonctionnement) | | |
| Kilomètres de trottoirs nettoyés en 5 ans | 37 000 km | |
| Coût kilométrique unitaire | | |